

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Mathod - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:
Greffé municipal, 1446 Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:
9 h 00 - 11 h 30 et 14 h 30 - 18 h 00

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

CÉLÉBRATIONS

Samedi 27 septembre 2025

Église de Ballaigues

19 h 30 Soirée louange, spécial jeunesse. A. Ledoux.

Dimanche 28 septembre 2025

Temple de Baulmes

10 h 00 Culte. J.-N. Fell.

Église de Giez

10 h 00 Culte. T. Keller.

Église de Rances

10 h 00 Culte. A. Ledoux.

Église de Montagny

10 h 00 Culte. A.-C. Rapin.

Temple de Bonvillars

10 h 30 Culte. O. Bader.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes

3. Admissions / Démissions / Assermentation des nouveaux membres.

4. Communications de la Municipalité

5. Préavis N° 2025-08: Modification de la servitude ID 006-1999/003488 concernant un passage à pied pour tous véhicules.

6. Préavis N° 2025-09: Annexe du règlement communal sur la distribution de l'eau.

7. Préavis N° 2025-10: Auberge «La Croix Fédérale».

8. Préavis N° 2025-11: Indemnités des autorités communales.

9. Divers et propositions individuelles.

Cette séance est publique et les préavis sont disponibles au greffe. Selon la loi sur les communes du 1^{er} janvier 2022, un membre du Conseil qui manque deux séances consécutives sans justificatif est réputé démissionnaire.

Nous vous rappelons que toute absence justifiée doit être annoncée au bureau du Conseil 24 heures avant la séance.

Le bureau du Conseil



BAULMES

www.baulmes.ch

**Société de tir sportif Misterdam
Baulmes**

Dates des tirs 300 mètres 2025

SEPTEMBRE

Samedi 27.09 13h30 - 17h30
Entraînement

OCTOBRE

Samedi 4.10 13h30 - 17h30
Tir de clôture interne

Samedi 11.10 13h30 - 17h30
Tir de l'Amitié Baulmes - Villars s/Yens



CHAMPVENT

www.champvent.ch

**Fermeture exceptionnelle
de la déchetterie de Champvent**

**Samedi 27 septembre
et mardi 30 septembre 2025**

En raison du démarrage des travaux de construction du complexe communal et du déménagement des éléments déchetterie à cet effet, le site du Battoir sera exceptionnellement fermé les 27 et 30 septembre 2025.

Seuls les points de collecte à Essert-sous-Champvent seront accessibles: EcoPoint et benne compacteuse située sur le parking du village.

Ensuite, la déchetterie rouvrira ses portes aux horaires habituels, avec déplacement des installations adapté au chantier en cours.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité

Autorisation

La Municipalité a autorisé les travaux mentionnés ci-dessous:

Situation: Chemin de l'Alouette 6, 1443 Essert-sous-Champvent

Propriétaires: Muriel Baudraz et Reto Rijkeboer,

chemin de l'Alouette 6, 1443 Essert-sous-Champvent.

Nature de l'ouvrage: Installation de panneaux photovoltaïques en toiture, parcelle N° 3001, surface 52.7 m².

La Municipalité



**VUGELLES
LA MOTHE**

Conseil général - Convocation

Les citoyennes et citoyens de Vugelles-La Mothe sont convoqués en assemblée du Conseil général le:

**jeudi 2 octobre 2025 à 19h30
à la salle du Conseil**

Ordre du jour:

1. Appel
2. Adoption des procès-verbaux des séances des 11.06. et 10.07.2025.



ORGES

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance extraordinaire le:

**jeudi 25 septembre 2025, à 20h00,
à la grande salle du Battoir**

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel et adoption de l'ordre du jour.
 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 19.06.2025.
 3. Assermentation(s)- démission(s).
 4. Communications du Président.
 5. Communications du délégué à l'ASIGE.
 6. Communications de la commission de recours.
 7. Communications de la Municipalité.
 8. Préavis N° 06-2025: Règlement sur la distribution d'eau.
 9. Préavis N° 07-2025: Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux.
 10. Préavis N° 08-2025: Règlement sur la gestion des déchets.
 11. Préavis N° 09-2025: Arrêté d'imposition 2026.
 12. Préavis N° 10-2025: Autorisation - Inscription de servitudes au registre foncier.
 13. Nomination d'un-e vice-président-e.
 14. Nomination d'un-e scrutateur-trice suppléant-e.
 15. Nomination d'un-e membre de la commission de recours.
 16. Interventions individuelles et divers.
- Le procès-verbal de la dernière séance et les préavis portés à l'ordre du jour peuvent être consultés sur le site Internet de la Commune.



ORGES

Des copies peuvent être demandées auprès de la secrétaire du Conseil général.

Sur décision du Conseil général lors de la séance du 04.10.2023, nous vous rappelons que le seul enregistrement officiel autorisé lors des séances est celui de la secrétaire du Conseil général.

Toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à la secrétaire, Mme Aurélia Bally à conseil@orges.ch.

Le bureau du Conseil général

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

Jean Paul Vulliemin

Chemin de Praz 23, 1424 Champagne
+41 79 338 25 05

SANI-BOIS
Maîtrise fédérale Sàrl
Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - crions
Fouines - rongeurs
Champignons - mèrule
Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch



Institut Relax
1430 Orges

**Pour rééquilibrer
votre corps**
**Thérapie
craniosacrale biodynamique**

Pour la première séance effectuée en octobre, bénéficiez de 50% de réduction sur la deuxième dans les deux mois suivants

**Renseignements
au 079 310 55 22
ou www.institut-relax.ch**

Pour rééquilibrer votre corps grâce à une relaxation profonde et à la libération des tensions, découvrez la thérapie craniosacrale biodynamique. Cette approche douce favorise la détente, soutient le bien-être général et aide à soulager les inconforts physiques ou émotionnels.

Profitez d'une offre spéciale: pour la première séance réservée en octobre, bénéficiez de 50 % de réduction sur la deuxième séance effectuée dans les deux mois qui suivent votre première visite. Réservez dès maintenant pour découvrir les bienfaits !

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffé municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch



Programme 2025 - 2026

spectacle - concerts - film

Concert

vendredi 10 octobre

Carte blanche jeunes musiciennes

Hôtel de Ville

Néomie Burkhard et Clara Petermann, chanson

20h15

Concert

dimanche 23 novembre

Trombone et Orgue

Temple de Baulmes

Francesco d'Urso, Humberto Salvagnin

17h15

Concert et lecture

vendredi 6 février

Mula Parda - trio de folklore argentin

Hôtel de Ville

Hommage à la musique et à la poésie d'Atualpa Yupanqui

20h15

Films documentaires

jeudi 5 mars

Lettre à Vélocio - Bike for bread

Hôtel de Ville

En présence de Claude Marthaler, cyclonaute, co-auteur des films

19h15

Concert

dimanche 29 mars

Hommage à Michel Bühler, Chants de lutte et d'espoir

Hôtel de Ville

Par le Chœur Acratopège et Thierry Romanens

17h15

En collaboration avec Amnesty Nord vaudois

Concert pascal

Jeudi saint 2 avril

Programme à définir

Temple de Baulmes

20h15



Programme général sous réserve de modifications; veuillez consulter la presse et le site internet pour précisions et confirmations

<https://baulmes-culture.ch>
info.acbe@bluewin.ch



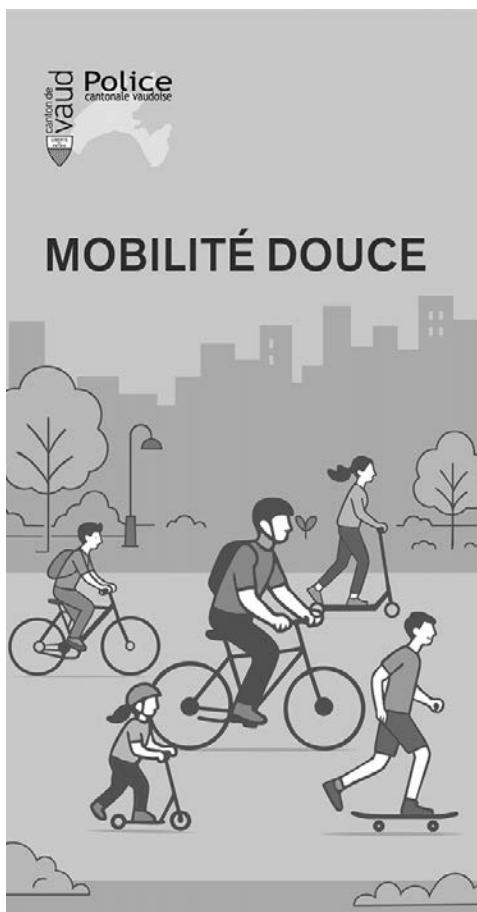
À la recherche d'un petit coin de nature pour mes abeilles

Je suis actuellement en formation d'apiculture et je cherche un petit terrain en bordure de forêt, avec un accès en voiture indispensable pour transporter le matériel et récolter le miel.

Jusqu'ici, mes abeilles sont hébergées chez une amie apicultrice, mais j'aimerais aujourd'hui trouver un lieu à moi, calme et propice à leur bien-être. Je ne cherche pas un grand terrain, simplement un coin tranquille, avec un peu de nature autour. Un terrain agricole, une lisière de forêt ou même une clairière suffiraient largement. Je suis prêt à payer une petite location si besoin.

Mes coordonnées:
Téléphone: 076 522 01 49

Guide sur la mobilité douce



Mobilité douce: Les règles de la circulation

Les différents véhicules «motorisés» (électrique ou essence) présentés dans la brochure étant classifiés dans la famille des cyclomoteurs, leurs conduc-

Notre offre du moment!

Colonne de lavage

BOSCH série 6



Colonne
CHF 2200.-*

* prix de la colonne TTC (lave-linge seul: CHF 1250.-, sèche-linge seul: CHF 1150.-) y.c. livraison, installation et élimination. Uniquement pour les modèles BOSCH WGG244Z2CH (lave-linge) et BOSCH WQG233COCH (sèche-linge). Pour toutes les commandes passées jusqu'au 31.10.2025. Dans la limite des stocks disponibles.

vOé electroval

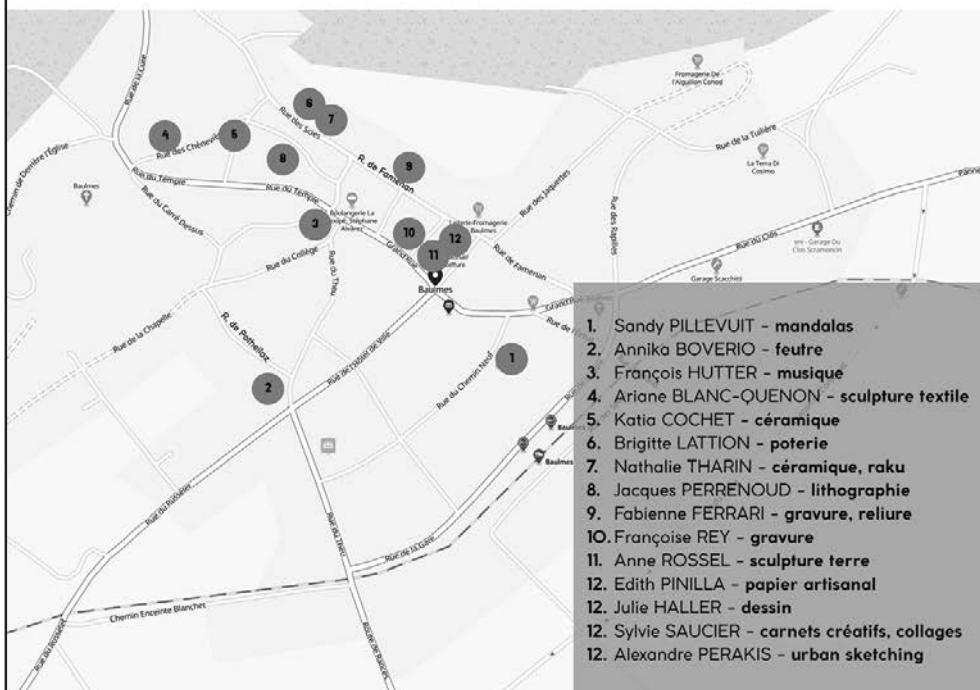
024 442 84 50 | voeelectroval.ch

ATELIERS OUVERTS BAULMES

Les artistes et artisans vous invitent à visiter leurs ateliers le

27 et 28 septembre 2025

De 14h à 18h



teurs doivent respecter les règles de circulation prescrites pour les cyclomoteurs, respectivement pour les cycles. Les bandes cyclables ou les pistes cyclables (séparées de la chaussée) doivent être utilisées.



Les cyclistes ne doivent pas rouler sur les trottoirs, sauf si un signal l'autorise. Les enfants jusqu'à 12 ans peuvent le faire s'il n'y a ni bande, ni piste cyclable, mais ils doivent accorder la priorité aux piétons.

**Avant l'âge de 14 ans,
l'usage d'un véhicule électrique
n'est pas autorisé
sur la voie publique**

(Pour plus d'informations, veuillez télécharger la brochure Réglo à vélo. www.votrepolice.ch)

Transport d'enfant(s)

Seules les personnes de plus de 16 ans sont autorisées à transporter des passagers ou des enfants.

Les véhicules dépourvus de places assises, tels que les trottinettes électriques ou les gyropodes électriques, ne peuvent transporter ni enfant, ni passager.

Les véhicules spécialement aménagés pour le transport d'enfants, doivent disposer de places assises protégées, équipées d'un dossier et d'un dispositif de retenue.



Un siège enfant, sécurisé et protégeant les jambes, peut être installé sur tous les cyclomoteurs, y compris ceux déjà dotés de places aménagées, à condition qu'il ne gêne pas le conducteur.

Véhicules interdits

Certains véhicules électriques proposés dans le commerce, tels que les e-karts, e-skateboards, overboards ou encore les solowheel sont interdits sur la voie publique.



CAVEAU « AU CROCH'PIED »

Rue Basse 32

1422 GRANDSON

www.croch-pied.com

Samedi 4 octobre 2025 – 20h30

VIVRE DEBOUT – IL EST GRAND TEMPS

Chansons et Poèmes

(Ferré-Brassens-Baudelaire-Aragon)



Marie Seriot : Pianiste – Damien Converset : Clarinettiste

Catherine Kunz : Comédienne Chanteuse

RESERVATION : Maison des Terroirs Grandson 024.445.60.60



Entrée frs. 25.-



En effet, de par leur construction et leur équipement (absence de frein et d'éclairage, vitesse trop élevée, etc.), leur utilisation n'est autorisée que sur le domaine privé.

Source: votrepolice.ch

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffé municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch